



# CAP du 1<sup>er</sup> décembre 2016

## DECLARATION PREALABLE

### *Exactions - réactions*

Madame la Présidente,

Il y a un an, les ITPE obtenaient de leurs ministres un engagement ferme et inédit pour l'avenir du statut de notre corps et donnant une feuille de route à l'administration ; engagement formalisé le 29 juin 2016 à travers la saisine officielle de la ministre de la Fonction Publique par notre ministre de tutelle.

Pourtant, le bilan de cette année permet uniquement constater le décalage incommensurable qui existe entre les paroles de l'administration et ses actes :

- décision du Secrétaire Général de nos ministères de supprimer le 3<sup>e</sup> cycle de mobilité, en application de la circulaire DGAFP-DSAF ;
- aveu tardif et pudique de l'échec de la demande de dérogation au RIFSEEP, au détour d'un courrier de la Secrétaire Générale aux fédérations sur le plan de requalification ;
- passage du projet de décret PPCR-ingénieur au CSFPE, en l'absence de toute représentation du ministère et sans même information de notre ministère sur ce projet d'évolution statutaire vis-à-vis de l'unique syndicat représentatif ;
- aucune avancée sur l'ouverture des emplois fonctionnels d'IC dans d'autres ministères (Agriculture, Intérieur, Services du Premier Ministre, Finances Publiques, Défense...) ;
- aucune annonce, d'aucun ordre, pour le corps des ITPE, lors du CTM du 29 septembre 2016.

Quel que fut l'investissement du ministère, et son degré d'intensité, dans les arbitrages, tous perdus au niveau interministériel, seuls ces faits, défavorables aux ITPE, demeureront ...

Au delà de la démonstration flagrante de la perte de tout leadership de notre administration au sein de la fonction publique et de la mise en cause du poids politique de nos ministres dans le gouvernement, nos ministères ne semblent même plus vouloir accorder à leurs ingénieurs la moindre avancée sur les sujets qu'ils maîtrisent encore (pour le moment!).

En témoignent :

- votre silence glaçant durant l'été face à la menace de développement de PPCR, malgré nos alertes dès le 13 juillet ;
- l'absence de réponse à nos propositions de concrétisation pour le tableau d'avancement 2017 à IDTPE, formulées dans le manifeste pour la Mobilité et lors des réunions au printemps 2016 ;
- l'absence de réponse, à nouveau, à nos propositions concernant la liste d'aptitude incluant le premier volet du plan de requalification, l'examen professionnel, les sorties d'école, ...

Nous pourrions allonger cette liste à l'envi, en ajoutant l'absence de résolution des freins à la mobilité (publication des postes dans les établissements publics...), le manque d'anticipation de la création de l'AFB et de la DIE (contingent d'IC...) etc.

Cependant, les ITPE sont aujourd'hui en attente d'une réponse à cette unique question :

L'administration ambitionne-t-elle encore de mener un chantier pour les ITPE ou va-t-elle continuer à mener l'ensemble de ses actions contre eux ?

Je vous remercie.

**Laurent JANVIER**

**Secrétaire Général du SNITPECT-FO**

---